

De : Patrick LE HENAFF patricklehenaff@free.fr

À : Isabelle Guéret isabellegueret@maliceimages.com

Date : jeu. 16 nov. 2023, 19:45



Quinze jours après le passage de la tempête Ciaran, dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 novembre 2023, Bruno Badiche et Isabelle Guéret, les propriétaires du Moulin de Rossiou, à Irvillac, sont encore sous le choc. Le couple peine à croire ce qu'il observe depuis.

Des centaines d'arbres au sol

Les bourrasques ont balayé le domaine, constitué d'une superficie de 25 hectares dont quatorze hectares en forêt, mettant au sol des centaines d'arbres. « Le lieu est dévasté, défiguré, méconnaissable. Une grande partie des plantations en arbres feuillus n'ont pas résisté. Chênes, hêtres, châtaigniers et saules pleureurs, souvent plus que centenaires, sont à terre », constate Bruno Badiche. Et sur les berges de la rivière Le Camfrou, qui s'écoule sur la propriété, un arbre sur deux n'a pas résisté.

Isabelle Guéret, sa compagne, n'en revient toujours pas : « Des tempêtes, on en a connu, mais une comme celle-ci, jamais ! Chaque jour qui passe, nous découvrons un dégât supplémentaire ».

Des chantiers participatifs ?

Se pose à eux maintenant la question d'une remise en état du site. « Nous attendons le passage des experts pour évaluer les dégâts. Ensuite, il faudra élaguer, tronçonner et évacuer les arbres. L'affaire ne sera pas simple, les accès sont très difficiles. Il faudra, au moins, entre cinq et six ans pour effacer ce sinistre », estime Bruno Badiche, « avant de replanter des essences. En 2021, nous avons déjà régénéré la forêt avec la mise en terre de 4 300 plants ». Et pour entreprendre ce chantier titanesque, Bruno et Isabelle songent faire appel aux bonnes volontés, sous forme de chantiers participatifs, peut-être bien dès le printemps 2024. Ils veulent aussi rouvrir les sentiers de balades, créés voici quelques années.

Habitation et gîtes épargné, mais...

Une catastrophe climatique qui aura au moins épargné leur habitation, les gîtes et une partie des dépendances du Moulin, mais pas la piscine qui, elle, a volé en éclats. « Par contre, nous n'avons plus d'électricité. Enedis nous a mis en prêt un groupe électrogène, les temps que la ligne soit réparée, mais pas avant des jours. Et nous sommes aussi privés d'eau courante, car les pompes qui alimentent notre source sont hors d'usage », ajoute le couple, résigné à devoir prendre patience.
